

# Info-Mak



VILLE DE  
**MACAMIC**  
Une ville de choix



## Sommaire

La chronique du maire	3
Informations municipales	9
La bibliothèque	15
La page communautaire	19
La rubrique informative	23
Le calendrier des activités	26
Pour nous joindre	28

**Un grand merci à tous nos collaborateurs.**

La forme masculine utilisée dans cette publication désigne, lorsqu'il y a lieu, aussi bien les femmes que les hommes.

Ce bulletin d'informations est publié six fois l'an par la Ville de Macamic.

Mise en pages : Annick Gaudet

Correction : Victoire Bacon

Dépôt légal - Volume 21 no 6  
Bibliothèque nationale du Québec  
Bibliothèque nationale du Canada

## La chronique du maire

### Rapport 2016

Chères concitoyennes,  
Chers concitoyens,

L'article 474.1 de la Loi sur les cités et villes exige du maire qu'il fasse chaque année un rapport sur les finances de sa municipalité; cet exercice doit couvrir l'année en cours, celle qui l'a précédée et celle qui lui succédera.

Conformément à cette exigence, c'est avec plaisir, à titre de maire de la Ville de Macamic, que je vais vous décrire le tableau qu'une analyse approfondie de nos finances me permet de vous livrer.

Les sujets qui seront traités dans mon rapport sont les suivants :

- 1. L'analyse du bilan de l'année financière 2015;
- 2. La situation financière de la présente année au 30 septembre 2016;
- 3. Le dernier programme triennal d'immobilisations;
- 4. Les orientations de la municipalité pour l'année 2017;
- 5. La liste des contrats de plus de 25 000 \$;
- 6. Le traitement des élus pour l'année 2016.

<b>1.</b>	<b>L'analyse du bilan 2015</b>
-----------	--------------------------------

<b><u>REVENUS</u></b>	<b><u>Budget initial</u></b>	<b><u>2015 réalisé</u></b>
Taxes	2 078 380	2 131 649
Paiements tenant lieu de taxes	275 220	270 159
Autres recettes de sources locales	395 300	355 746
Transferts	596 294	471 955
<b>Totaux :</b>	<b>3 345 194 \$</b>	<b>3 229 509 \$</b>
<b><u>DÉPENSES</u></b>	<b><u>Budget initial</u></b>	<b><u>2015 réalisé</u></b>
Administration générale	656 222	629 221
Sécurité publique	295 717	289 488
Transport	629 714	575 996
Hygiène du milieu	527 713	549 231
Santé et bien-être	21 363	21 363
Aménagement, urbanisme et développement	61 872	134 585
Loisirs et culture	521 535	546 423
Frais de financement	66 561	75 894
Remboursement de la dette à long terme	63 115	360 676
Affectations	201 382	105 134
Autres		(13 347)
<b>Totaux :</b>	<b>3 345 194 \$</b>	<b>3 274 664 \$</b>

L'analyse des chiffres ci-dessus nous démontre que les revenus ont été inférieurs aux prévisions initiales de 115 685 \$, que les dépenses ont été inférieures d'un montant de 70 530 \$ par rapport à nos prévisions initiales, le tout ayant laissé un déficit budgétaire aux opérations de 45 155 \$ en 2015 et, en incluant l'ensemble de nos fonds, un manque à gagner de 105 505 \$.

Comme vous pouvez le constater, le suivi rigoureux de nos finances publiques reflète fidèlement le portrait de la situation budgétaire au 31 décembre 2015, et ce, pour le mieux-être de la communauté.

À la lumière de mes premières observations, je constate malgré tout que nos gestionnaires sont préoccupés et efficaces; ils s'assurent d'un suivi rigoureux des budgets mis à leur disposition. La gestion de l'ensemble des départements de la municipalité atteint les objectifs de votre conseil municipal en incluant des projets supplémentaires réalisés et qui n'étaient pas prévus à notre budget.

Nos employés compétents, chacun dans leur domaine, sont soucieux d'offrir à notre collectivité des services de qualité, et ce, à longueur d'année.

## **2. La situation financière au 30 septembre 2016**

Concernant les finances municipales au 30 septembre 2016, les revenus que nous avons encaissés après 9 mois d'opération sont de l'ordre de 3 189 958 \$ sur un montant prévu pour 12 mois de 3 299 562 \$ et les dépenses réalisées représentent la somme de 2 534 155 \$ sur des dépenses prévues pour l'année à 3 299 562 \$.

### **Nos contributions financières pour 2016 au 19 octobre 2016**

Comité du 100 <sup>e</sup> anniversaire de la municipalité :	
➤ Don 2016 pour festivités du 100 <sup>e</sup>	5 000 \$
➤ Conception microsite 100 <sup>e</sup>	1 890
C.R.S.B.P. (reconnaissance bénévoles bibliothèques)	80
Club Lions de Macamic :	
➤ Brigadière scolaire	1 000
➤ Journée sécurité à vélo	175
Jardin communautaire	90
Comité des loisirs - secteur Colombourg :	
➤ Bye Bye 2015	600
École Dagenais - Pavillon Colombourg	50
La Sarre Fleuriste (fleurs pour décès)	40

OPP de Macamic :

- |                                     |     |
|-------------------------------------|-----|
| ➔ Dîner de Noël – Pavillon Tremblay | 500 |
| ➔ Journée d'activités               | 500 |

### **3. Le dernier programme triennal d'immobilisations**

Le programme des dépenses en immobilisations pour les années 2016, 2017 et 2018 comporte des projets pour une somme de 1 597 526 \$ pour la réfection du réseau routier urbain, la rénovation à la salle communautaire de Colombourg, la construction de nouveaux trottoirs, etc.

### **4. Les réalisations 2016 et les orientations de la municipalité pour 2017**

Les réalisations effectuées s'inscrivent dans la continuité du développement de notre municipalité. Les investissements majeurs de 2016 demeurent certainement la reconstruction de l'avenue du Curé-Tremblay et de la 1<sup>re</sup> Rue Est ainsi que celle de la 6<sup>e</sup> Avenue Ouest, direction du Centre Joachim-Tremblay, pour une somme de 1 185 800 \$ dont un montant de 815 300 \$ sera subventionné par le programme TECQ, le remplacement de la conduite de saumure au Centre Joachim-Tremblay qui avait atteint sa durée de vie utile, au montant de 63 811,13\$, ainsi que le remplacement du second déshumidificateur au montant de 20 000 \$.

De plus, on se doit de souligner d'autres travaux de moindre importance, mais quand même dignes de mention comme la peinture de la grange de la collection Claude-Morin, la peinture à l'intérieur de notre salle communautaire du secteur Colombourg ainsi que la réparation de la bordure de route devant l'école du secteur Colombourg, la construction du trottoir côté sud du Centre Joachim-Tremblay, et ce, pour la sécurité des écoliers, un investissement de 25 000\$ et finalement, la reconstruction du trottoir devant l'église et le pavillon Tremblay au coût de 17 000 \$ complète les principaux investissements 2016.

Lors de la préparation du budget 2017, un nouveau programme triennal sera élaboré avec les membres du conseil municipal, nous vous tiendrons informés des priorités qui seront retenues.

5.

**La liste des contrats comportant une dépense de plus de 2 000 \$, mais qui comporte une dépense totale dépassant 25 000 \$**

La Loi sur les cités et villes nous demande de faire l'énumération des contrats de plus de 25 000 \$ qu'a autorisés le conseil municipal au cours de l'année; en voici la liste le 18 octobre 2016 :

Hydro-Québec	82 948 \$
MRC d'Abitibi-Ouest (quotes-parts et frais divers)	331 691
Régie intermunicipale d'incendie de Roussillon (quotes-parts)	120 708
Régie intermunicipale de la gestion des déchets de Roussillon	60 948
Ministère des Finances (Sûreté du Québec)	113 018
Paysages 5 saisons (contrat entretien pelouse et contour des bassins)	28 777
Construction La-Ray inc. (dernier vers. construction bibliothèque)	102 822
Construction Normand Martel (réfection enveloppe Centre récréatif)	35 835
Multi Routes inc. (calcium et abat-poussière)	31 080
QOB Global inc. (collecteur de saumure au Centre Joachim-Tremblay)	67 204
YSYS Construction (réfection 6 <sup>e</sup> Av. Ouest et Curé-Tremblay)	745 559

**6. Le traitement des élus pour 2016**

La rémunération annuelle versée au maire est de 11 302,44 \$ et l'allocation de dépenses est de 5 651,88 \$; les conseillères et les conseillers reçoivent un salaire de 3 767,88 \$ et une allocation de dépenses de 1 884 \$.

Tous les membres qui participent à divers organismes et comités au nom de la Ville reçoivent un montant supplémentaire de 25 \$ pour leur déplacement et les dépenses que cela peut leur occasionner.

**Conclusion**

Au nom du conseil et en mon nom personnel, permettez-moi de souligner de façon particulière le travail réalisé par nos employés, et ce, malgré un calendrier de travail bien chargé.

Merci également à tous nos bénévoles membres de comités pour votre implication sans réserve à faire cheminer tous nos dossiers; sans votre support, aucun de ces projets ne pourrait se réaliser.

Merci à nos conseillères et conseillers pour la prise en charge des dossiers qui vous ont été confiés de façon aussi professionnelle.

À tous nos nouveaux arrivants résidentiels et commerciaux, merci d'avoir choisi Macamic pour vous établir.

Nous vous prions d'accepter, Madame, Monsieur, nos salutations les meilleures.

**Le maire,**



**Claude N. Morin**



## Informations municipales

### Le billet du maire

Chères Macamicoises et chers Macamicois,

Afin de respecter mon engagement de vous tenir informés du projet d'étude de regroupement de services et/ou de fusions municipales, j'ai reçu, le 2 novembre dernier, une lettre du maire de La Sarre, monsieur Normand Houde, m'informant que suite au changement à la direction générale de sa Ville, il n'avait d'autre choix que de reporter le projet d'étude après l'élection 2017; ce délai permettra à sa nouvelle directrice générale de prendre en charge l'ensemble des dossiers de sa municipalité.

Comme ce projet est porteur d'avenir et qu'il n'y a pas d'échéancier précis, ce délai nous permettra de prolonger notre réflexion sur la gouvernance que l'on souhaite pour le futur de notre Ville et de notre territoire de MRC.

Le maire,



Claude N. Morin

### RAPPEL COMPTE DE TAXES EN 2017

Suite à une décision du conseil municipal, tous les comptes de taxes de la Ville de Macamic devront, à partir du **1<sup>er</sup> janvier 2017**, être payés directement auprès de votre institution financière. Vous devrez donc vérifier au besoin avec votre institution financière pour la procédure à suivre afin de vous permettre de faire vos paiements en respectant les dates d'échéance indiquées sur votre ou vos comptes de taxes municipales.



**Aucun chèque postdaté ou paiement, soit en argent ou par carte de débit (Interac), ne seront acceptés directement** à nos bureaux à partir de cette date.

Nous vous remercions à l'avance pour votre précieuse collaboration.

**Source : Le conseil municipal**

**Aux contribuables de la Ville de  
Macamic**

**AVIS PUBLIC**

**Concernant le calendrier des séances  
ordinaires du conseil  
pour l'année 2017**

Conformément aux dispositions de l'article 319 de la Loi sur les cités et villes, avis est, par les présentes, donné que la Ville de Macamic a adopté, le 14 novembre 2016, le calendrier des séances du conseil pour l'année 2017, qui se tiendront le lundi et qui débiteront à **19 heures**; le calendrier se lit comme suit :

- ↻ 9 janvier
- ↻ 6 février
- ↻ 6 mars
- ↻ 3 avril
- ↻ 1<sup>er</sup> mai (salle Colombourg)
- ↻ 5 juin
- ↻ 4 juillet (3 : fête du Canada)
- ↻ 8 août (7 : fête de l'Autorité)
- ↻ 5 septembre (4 : fête du Travail)  
(salle Colombourg)
- ↻ 2 octobre
- ↻ 6 novembre
- ↻ 11 décembre

**Donné à Macamic, ce 15 novembre  
2016.**

**Joëlle Rancourt  
Secrétaire-trésorière adjointe**

**Régie intermunicipale de la gestion  
des déchets de Roussillon**

**CHANGEMENT D'HORAIRE DE  
COLLECTES  
CONGÉ DES FÊTES**

Veillez prendre note qu'en raison de la période des Fêtes, il y aura quelques changements à l'horaire des collectes, comme suit :



**La collecte du lundi 26 décembre sera  
reportée au jeudi 29 décembre 2016;**

**La collecte du vendredi 30 décembre  
sera devancée au jeudi 29 décembre  
2016;**

**La collecte du lundi 2 janvier 2017  
sera reportée au jeudi 5 janvier 2017.**

Nous vous demandons de mettre vos bacs au chemin la veille de la collecte.

Nous vous remercions de votre compréhension.

**Source : Joëlle Rancourt  
Secrétaire-trésorière adjointe**

## Aux contribuables de la Ville de Macamic

### AVIS PUBLIC

Est donné, par la secrétaire-trésorière adjointe de la Ville de Macamic, que :

Lors de la séance ordinaire du 9 janvier 2017, à 19 heures, le conseil municipal de la Ville de Macamic étudiera la demande de dérogation mineure concernant la propriété suivante :

31, rue Principale  
Lot 4 729 785  
Cadastre du Québec

L'objet de la demande est le suivant :

- Permettre le maintien tel que construit du bâtiment principal avec une marge avant côté sud de 1,55 mètre, donc inférieure à celle calculée à partir de la marge avant des maisons avoisinantes (selon l'art. 8.1.2) du règlement actuel;
- Permettre le maintien tel que construit du bâtiment principal avec un avant-toit au sud qui fait saillie à plus de 1,50 mètre de la maison;
- Permettre le maintien tel que construit du garage contigu avec une marge avant côté sud à 5,03 mètres, donc inférieure à celle calculée à partir de la marge avant des maisons avoisinantes (selon l'art. 8.1.2.) et
- 

avec une marge nord de 1,45 mètre au lieu de 1,50 mètre;

- Permettre le maintien tel que construit du hangar à bois avec une marge nord de 1,33 mètre au lieu de 1,5 mètre et avec la marge ouest de la remise à 0,66 mètre au lieu de 1,50 mètre et avec une distance entre la remise et le hangar à bois à 0,35 mètre au lieu de 1,2 mètre.

Le tout tel que décrit au tableau 2 du règlement de zonage No 07-080 et ses amendements.

Toute personne intéressée pourra se faire entendre concernant cette demande de dérogation mineure lors de la séance du 9 janvier 2017, à 19 heures, au 70, rue Principale.

**Donné à Macamic, ce 8 décembre 2016.**

**Joëlle Rancourt**  
**Secrétaire-trésorière adjointe**

---

### Déneigement

À mesure que l'hiver avance, les bancs de neige deviennent de plus en plus hauts et la neige s'accumule dans les entrées et les stationnements. Pousser la neige sur la chaussée ou sur le trottoir peut sembler une solution pour certains propriétaires ou pour les entrepreneurs

qu'ils mandatent pour déblayer leurs terrains; ce geste, qui peut paraître anodin, représente un danger certain pour les piétons et les automobilistes qui doivent contourner ces amas de neige; les enfants sont particulièrement vulnérables lorsqu'ils doivent emprunter une partie de la rue afin d'éviter de tels obstacles.

À Macamic, comme partout au Québec, il est interdit à toute personne de jeter, de déposer, de lancer ou de permettre que de la neige, de la glace ou un objet quelconque soient jetés, déposés ou lancés sur un chemin public.



Toute personne contrevenant à cet article est passible d'une amende.

**Source : Guillaume Ratelle**  
**Directeur des travaux publics**

---

## **Régie intermunicipale de la gestion** **des déchets de Roussillon**

Veillez prendre note que le calendrier pour la collecte des ordures pour l'année 2017 sera disponible en janvier, au bureau municipal, pour les personnes qui



désirent se le procurer; il sera aussi disponible sur le site Web de la Ville.

Merci de votre collaboration.

**Information : Joëlle Rancourt**  
**819 782-4604, poste 223**

---

## **AVIS PUBLIC**

### **Concernant le dépôt des rôles d'évaluation foncière et locative pour les années 2017, 2018 et 2019**

**AVIS PUBLIC** est, par les présentes, donné que les rôles triennaux d'évaluation foncière et locative de la Ville de Macamic devant servir pour les années d'imposition 2017, 2018 et 2019 sont déposés au bureau municipal, au 70, rue Principale à Macamic.

Toute personne intéressée peut en prendre connaissance aux heures ordinaires de bureau.

Toute demande de révision concernant les rôles doit être déposée avant le 1<sup>er</sup> mai 2017.

Pour être recevable, une telle demande de révision doit remplir les conditions suivantes :

- Être déposée à l'endroit suivant ou y être envoyée par courrier recommandé :

**Municipalité régionale de Comté  
(MRC) d'Abitibi-Ouest  
6, 8e Avenue Est - Bureau 105  
La Sarre (Québec) J9Z 1N6**

- être faite sur le formulaire prescrit à cette fin et disponible à l'endroit ci-dessus indiqué;
- être accompagnée de la somme d'argent déterminée par le règlement 09-1997 de la MRC d'Abitibi-Ouest et applicable à l'unité d'évaluation visée par la demande.

**Donné à Macamic, ce 1<sup>er</sup> novembre 2016.**

**Joëlle Rancourt  
Secrétaire-trésorière adjointe**

**Aux contribuables de la Ville de  
Macamic**

**AVIS PUBLIC**

Est donné, par la secrétaire-trésorière adjointe de la Ville de Macamic, que :

Lors d'une séance du conseil d'administration de la Régie intermunicipale de la gestion des déchets de Roussillon tenue le 21 septembre 2016, ce dernier a adopté le budget pour l'année 2017 de la Régie.

**BUDGET 2017**

<b><u>REVENUS</u></b>	<b><u>2017</u></b>
Quotes-parts	100 847 \$
Subvention Recyc-Québec	50 000
<b>Total des revenus</b>	<b>150 847 \$</b>

<b><u>DÉPENSES</u></b>	
<b>Dépenses de fonctionnement</b>	
Administration générale	17 228 \$
Hygiène du milieu	133 619
<b>Total des dépenses de fonctionnement</b>	<b>150 847 \$</b>
<b>Excédent net</b>	<b>0 \$</b>

**Donné à Macamic, ce 9 novembre 2016.**

**Joëlle Rancourt  
Secrétaire-trésorière adjointe**

**Rappel concernant la récupération**

Le couvercle du bac doit demeurer fermé en tout temps et être déneigé afin de préserver les matériaux lors de la collecte. Le contour des bacs doit également être déneigé afin de faciliter l'accès lors de la collecte.

Merci de votre collaboration.

**Information : Joëlle Rancourt  
819 782-4604, poste 223**

---

**Aux contribuables de la Ville de  
Macamic****AVIS PUBLIC**

Est donné par la secrétaire-trésorière adjointe de la Ville de Macamic :

Conformément aux dispositions de l'article 597 du Code municipal, avis est, par les présentes, donné que le calendrier des séances du conseil d'administration de la Régie intermunicipale de la gestion des déchets pour l'année 2017 a été adopté le 23 novembre 2016. Les séances se tiendront les mardis, à 19 heures, à l'hôtel de ville de Macamic; le calendrier se lit comme suit :

- ↻ 24 janvier
- ↻ 28 mars
- ↻ 23 mai
- ↻ 26 septembre
- ↻ 28 novembre

**Donné à Macamic, ce 29 novembre  
2016.**

**Joëlle Rancourt  
Secrétaire-trésorière adjointe**

---

**Hôtel de ville**

Les bureaux de l'hôtel de ville seront fermés durant la période des Fêtes, soit du 23 décembre 2016 à partir de midi au 2 janvier 2017 inclusivement.

**Source : Denis Bédard, dir. général**

---

**Vœux des Fêtes**

À l'aube de la période des Fêtes, les membres du conseil municipal se joignent à moi pour vous adresser nos meilleurs vœux de Noël et une année 2017 remplie de santé, de bonheur et de prospérité.

**Le maire,  
Claude N. Morin**



## La bibliothèque

### Nouveautés (Macamic)

- Zut! J'ai raté mon gâteau  
Annie L'Italien
- Guinness des records 2017  
(Don Club Lions)
- Le fils prodigue  
Danielle Steel
- Chère Arlette  
Arlette Cousture  
(Don Club Lions)
- Deuil interdit  
Michaël Connelly
- Les meilleures recettes pour  
diabétiques  
Antony W. Thompson
- Délires mortels  
Kathy Reichs
- Message sans réponse  
Patricia MacDonald
- Le Lapeyrie 2017  
Philippe Lapeyrie
- Le Why Café t. 1-2  
John P. Strelecky  
(Don Club Lions)
- Les hauts et les bas d'une famille  
reconstituée  
Varda Étienne
- La fois où j'ai suivi les flèches jaunes  
Amélie Dubois
- Le code Québec  
Jean-Marc Léger  
(Don Club Lions)
- Les étoiles de la fortune t. 2  
Nora Roberts
- La maîtresse d'école t. 1-2  
Ismène Toussaint
- L'amour au temps d'une guerre t. 3  
Louise Tremblay-d'Essiambre



Grand merci au Club Lions de Macamic qui a fait un don de 500 \$ à la Bibliothèque municipale Desjardins; grâce à votre générosité, nous pourrons ainsi augmenter notre collection locale de volumes.

## Bibliothèque municipale Desjardins de Macamic

819 782-4604, poste 274



Visitez-nous sur Facebook

### **Horaire d'ouverture**

En raison d'une mise à jour importante du système du réseau BIBLIO ATNQ, votre bibliothèque sera fermée dès le 18 décembre; la fermeture se prolongera pour la période des Fêtes jusqu'au 3 janvier 2017 inclusivement.

Nous serons de retour selon l'horaire régulier le 4 janvier 2017.

Pour consulter l'horaire régulier de votre bibliothèque, consultez la page 27 de cette édition de l'Info-Mak.

Joyeuses Fêtes!

### **Le Comité bibliothèque Macamic**

#### **L'Heure du conte**

Le père Noël sera mis à l'honneur pendant l'activité de l'Heure du conte qui aura lieu le **samedi 17 décembre** prochain à votre bibliothèque, entre 10 heures et 12 heures; la lecture devrait

débuter vers 11 heures. Activités et surprises de Noël attendent les enfants. Si vous avez une tuque de père Noël, vous êtes invités à la porter lors de l'activité.



Bienvenue aux familles!

### **Résultats des tirages**

Voici la liste des gagnants des différents tirages locaux et régionaux qui ont eu lieu à votre bibliothèque depuis septembre.

### **Club de lecture de l'été**

*(Wow! 143 inscriptions! Bravo pour vos grands défis de lecture!)*

### **Gagnants locaux (prix : billet de cinéma)**

- ♫ Dérick Bélanger
- ♫ Annabelle Bélanger
- ♫ Émilie Pouliot
- ♫ Laura Pouliot
- ♫ Jérémie Pouliot
- ♫ Annabel Pouliot
- ♫ Juliette Bluteau

- 🏆 Mathilde Bluteau
- 🏆 Rosalie Deschênes
- 🏆 Danahée Deschênes
- 🏆 Noémie Bellerive
- 🏆 Mathieu Leduc
- 🏆 Mélodie Plante

## **Grande gagnante régionale (prix : livres, jeux, tente de camping)**

- 🏆 Virginie Labbé

## **Chasse aux abonnés**

### **Gagnants locaux (prix : livre)**

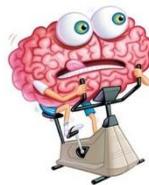
- 🏆 Tristan Bédard
- 🏆 Émilie Pouliot
- 🏆 Keylen Vachon
- 🏆 Classe de 2<sup>e</sup> année du pavillon Tremblay (Madame Sandra)
- 🏆 Delphine Leclerc
- 🏆 Kim Neveu
- 🏆 Delphine Morin

### **Grand gagnant régional (prix : tablette numérique)**

- 🏆 Zacharie Mercier

Félicitations aux gagnants!

## **Gym cerveau**



Une nouvelle session de Gym cerveau sera offerte à l'hiver 2017. Les activités débuteront le 26 janvier et se termineront le 30 mars pour un total de 10 rencontres. Pour de l'information ou pour vous inscrire, contactez ou visitez votre bibliothèque pendant les heures d'ouverture.

Le programme Gym cerveau, qui connaît un franc succès depuis ses débuts, est un programme d'ateliers stimulants qui s'adressent aux personnes de 50 ans et plus, désireuses de maintenir et de stimuler leur activité cérébrale et de créer des liens avec d'autres personnes de la communauté. Les animatrices sont Fernande Bélanger et Diane Rufiange.

## **Des raquettes à votre bibliothèque**

Vivez les plaisirs de l'hiver! Allez jouer dehors, pratiquer un sport ou simplement marcher en admirant le scintillement du soleil sur la neige.

Votre bibliothèque peut même vous aider à apprécier l'hiver en vous offrant la possibilité d'emprunter des raquettes;

huit paires de raquettes sont disponibles, dont quatre pour les adultes et quatre pour les enfants. Seul, entre amis ou en famille, la raquette est une activité parfaite pour apprécier les beautés de l'hiver tout en restant actifs.



Demandez-les au comptoir de prêt. Vous pourrez les emprunter pour une semaine.

### Cartes d'accès pour les sites touristiques, même en hiver

Même en hiver, votre bibliothèque dispose de deux cartes d'accès gratuites, valides pour une personne chacune, que vous pouvez utiliser dans les différents sites touristiques de la région. Il vous suffit d'emprunter ces cartes à votre bibliothèque pour profiter de cet incroyable avantage et de les rapporter avant le délai prescrit.

Pour connaître les sites touristiques participants de l'Abitibi-Témiscamingue et les modalités d'emprunt, veuillez vous informer à votre bibliothèque.

**Toutefois, il sera important de valider vous-même auprès des sites qui vous intéressent si ceux-ci sont ouverts pendant la saison froide.**

### Thématiques mensuelles

Dans le cadre des thématiques mensuelles, votre bibliothèque vous propose une sélection de livres, en lien avec le sujet du mois, qui sont disposés sur une table spécialement aménagée à cet effet. De plus, des concours sont souvent associés à ces thématiques.

Les mois de **novembre** et de **décembre** ont été dédiés au père Noël, à son monde et aux valeurs que ce personnage mythique est chargé de nous transmettre.



Le froid **janvier**, le premier mois de l'année, sera associé à la thématique de l'hiver et **février**, comme chaque année, soulignera le mois des Coups de cœur littéraires ainsi que la Saint-Valentin.

**Suivez-nous sur Facebook ou informez-vous à votre bibliothèque pour les détails, les dates et les heures des différentes activités et des concours.**

**Source : Comité bibliothèque Macamic**

## La page communautaire

### Les Fêtes du 100<sup>e</sup> de Macamic

Quelques activités dans le cadre de nos festivités sont déjà choses du passé; la marche des femmes et la parade de mode humoristique organisée en collaboration avec les Fermières de Macamic fut couronnée de succès.

Le 25<sup>e</sup> Souper gastronomique a accueilli 127 convives qui ont dégusté la cuisine de notre chef, Sébastien Marleau. Tous ont apprécié un service remarquable supervisé par mesdames Élyse Verreault et Pauline Legault. Merci à nos partenaires financiers, **monsieur François Gendron, député d'Abitibi-Ouest et vice-président de l'Assemblée nationale de même que D.M.C. Soudure, notre partenaire Automne en couleurs.**

Ne manquez pas les prochaines activités en association avec le Comité du 100<sup>e</sup> :

### **10 et 11 décembre**

Marché de Noël au sous-sol de l'église  
Partenaires d'activité : Élisabeth Parent  
et famille du Dr J.-A. Bertrand

### **17 décembre**

Bingo dindes organisé par les Chevaliers de Colomb

### **18 décembre**

Chemin des crèches

### **24 décembre**

Messe de Noël du 100<sup>e</sup> à l'église de Macamic

Toute la population est invitée à notre prochaine conférence de presse pour le lancement de la **saison HIVER FÉÉRIQUE dont le partenaire financier est le Marché Grenier BONICHOIX**. La conférence aura lieu le **mardi 10 janvier 2017, à 17 heures**, à la Bibliothèque municipale Desjardins de Macamic.

Les trois cadres photographiques sont maintenant installés; c'est grâce à notre partenaire financier, **Grepc**, qui les a réalisés et à la **Ville de Macamic** pour l'installation que ce projet s'est concrétisé. Vous pouvez maintenant prendre des photos dans un cadre enchanteur dont le paysage se modifiera au fil des saisons. Ces cadres sont placés en face du presbytère pour cadrer

l'église, dans le parc Tembec pour une vue du lac et un dernier près du pont couvert.

Le calendrier du 100<sup>e</sup> est maintenant disponible au coût de 10 \$ dans nos différents points de vente en ville et à l'hôtel de ville. Vous pouvez également vous procurer, en prévente, le livre de recettes à 15 \$ et réserver le livre-souvenir du 100<sup>e</sup> à 35 \$, le DVD du 100<sup>e</sup> à 40 \$; ces prix seront en vigueur jusqu'au 31 décembre 2016. Sur l'ensemble des articles, cela représente une économie de 20 \$ sur le prix régulier. Vous pouvez réserver ces articles en vous présentant à l'hôtel de ville de Macamic.

Pour ceux qui désirent décorer pour le 100<sup>e</sup>, le comité a adopté officiellement les lumières de couleur blanche; donc enjolivez vos décorations de Noël avec des lumières blanches pour souligner le 100<sup>e</sup> de notre municipalité.

Ne manquez pas de visiter le site Web du 100<sup>e</sup> afin d'avoir les dernières nouvelles; vous pouvez nous joindre à l'adresse suivante :

**<http://100e.villemacamic.qc.ca>**

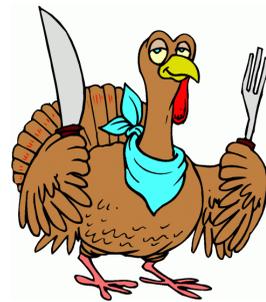
Nous souhaitons vous rencontrer à ces activités où nous aurons le plaisir de

faire le tirage de prix de présence ainsi que de partager « Un train de souvenirs ».

**Gilles Parent**  
**Président du Comité du 100<sup>e</sup> de Macamic**

---

## Bingo dindes 2016



Le bingo dindes des Chevaliers de Colomb conseil 3293 de Macamic aura lieu le samedi 17 décembre 2016, à 19 heures, au sous-sol de l'église de Macamic.

Il y aura 28 dindes au bingo, 10 dindes en tirage avec les coupons en vente à 0,50 \$ et 2 dindes en prix de présence.

Apportez vos boissons, croustilles, etc.

**Pour information : Claude Bélanger**  
**819 782-4466**

## Comité jeunesse en milieu rural de Macamic

Le 21 décembre sera la dernière soirée d'activité avant Noël, ensuite le local du Comité jeunesse sera fermé pendant la période des Fêtes.

Les activités du local reprendront le 10 janvier 2017 selon l'horaire régulier.

L'ouverture du local est les **mardis et les mercredis** (au sous-sol du Centre Joachim-Tremblay, côté sud), de **18 heures 30 à 21 heures 30**.

**Source : Cindy Boucher, animatrice du comité**

---

## Le chemin des crèches de Noël à Macamic – Édition 2016



Nous vous invitons, à nouveau, à créer ou à exposer une crèche

extérieure ou visible de l'extérieur afin de contribuer à répandre l'esprit de Noël dans notre ville; nous pourrons ainsi créer un chemin de crèches animé. Le **18 décembre**, vous êtes conviés à parcourir les rues de Macamic avec nous pour découvrir vos chefs-d'œuvre de Noël, en groupe, en compagnie de l'abbé Denis Villeneuve et de l'abbé Crescent Mboninyibuka. Le départ se fera à **18 heures 30** de l'église de Macamic.

Le **défi** pour la 4e édition : 75 crèches, le but étant d'atteindre 100 crèches à l'occasion du 100<sup>e</sup> anniversaire de Macamic qui sera célébré en 2017.

**Il est nécessaire de vous inscrire afin d'inclure votre crèche dans le parcours. Vous devez laisser vos coordonnées sur la boîte vocale de Linda Morin (819 301-5246) afin de nous informer de votre adresse, ceci afin de créer le tracé du chemin des crèches du 18 décembre.**

**POUR INFORMATION ET  
INSCRIPTION : 819 301-5246 (LINDA)**

**Linda Morin & Marise Quirion**

**Club de l'Âge d'Or de Macamic**

Vous êtes invités au souper traditionnel des Fêtes du Club de l'Âge d'Or de Macamic le 10 décembre 2016, à 17 heures, au local du Club de l'Âge d'Or de Macamic. Une soirée suivra avec musique et danse.

Coût 12 \$, membres et invités.

Réservation au 819 782-2313, nous confirmerons.

**Bye Bye 2016 ANNULÉ**

Le Club des Loisirs de Colombourg est au regret de vous annoncer qu'il n'y aura pas de Bye Bye cette année à la salle communautaire de Colombourg.

Tous les comités du secteur de Colombourg souhaitent à la population de Macamic et de Colombourg de Joyeuses Fêtes et une très belle année 2017.



Source : Noëlla Royer  
819 333-4466

**Messes célébrées durant le temps des Fêtes**

**Dimanche 18 décembre**

Célébration communautaire du pardon pour l'ensemble du secteur ouest  
14 heures La Sarre

**Jeudi 22 décembre – 15 heures**

Messe de Noël au CHSLD de Macamic

**Messes de Noël en paroisse**

**Vendredi 23 décembre**

19 heures 30 Authier-Nord  
20 heures Laferté  
21 heures 30 Authier

**Samedi 24 décembre**

20 heures Taschereau  
22 heures Macamic  
Minuit Poularies

**Dimanche 25 décembre**

11 heures La Sarre

**Dimanche 1<sup>er</sup> janvier - jour de l'An**

Rassemblement au point central pour l'ensemble de notre unité pastorale  
9 heures 30 Poularies  
11 heures Macamic

Source : Abbé Denis Villeneuve

## Rubrique informative

### RAPPEL : Système d'alerte et de notification



La Ville de Macamic est à mettre en place un service pouvant déclencher des séquences d'appels auprès des citoyens de la Ville. Ce service sera utilisé lors de situations d'urgence telles qu'un avis d'ébullition de l'eau, bris d'aqueduc, inondation, etc., mais également pour diffuser de l'information importante.

L'objectif étant qu'en un très court laps de temps, l'audience visée puisse être jointe. Cet outil permettra de diffuser des alertes via différents canaux (appel vocal automatisé, messagerie texte, courriel).

Le projet répond à un besoin exprimé par la Ville, soit de pouvoir communiquer avec ses citoyens lors d'événements ou autres et de coordonner la diffusion de l'information.

### Pour vous inscrire :

- 1- Visiter le [www.villemacamic.qc.ca](http://www.villemacamic.qc.ca)
- 2- Parcourir la liste des communiqués et cliquer sur **Système d'alerte et de notification**
- 3- Télécharger le document PDF (nécessite le logiciel Adobe Reader ou tout autre lecteur PDF)
- 4- Cliquer sur le lien au bas du document
- 5- Remplir le formulaire

**Si vous n'avez pas accès à Internet** pour procéder à votre inscription ou **pour toute modification** à apporter à vos renseignements (adresse, téléphone, etc.) ou **si vous voulez annuler votre inscription suite à un déménagement** hors du territoire de la Ville de Macamic, vous pouvez nous contacter à l'hôtel de ville au 819 782-4604, poste 227 (Annick Gaudet).

**Source : Annick Gaudet, adjointe administrative**

### Plan de sécurité civile

Saviez-vous que la Ville de Macamic est dotée d'un plan de sécurité civile qui indique, par écrit, aux personnes qui font partie de l'organisation municipale de sécurité civile, les grandes lignes des mesures d'intervention et de rétablissement lors de situations d'urgence ou de sinistres?

Ces mesures permettront de répondre aux besoins essentiels de la population par la mise en place de services pour assurer, entre autres :

- Le secours et la sécurité des personnes;
- Les services de base aux sinistrés : eau, nourriture, hébergement, hygiène, soins de santé;
- Les communications aux citoyens et aux médias;
- Le transport et la logistique;
- Les réseaux de télécommunications et radioamateurs (alerte et mobilisation des intervenants d'urgence);
- Le maintien des activités économiques.

**Source : Annick Gaudet, adjointe administrative**

### Programme de parrainage des municipalités de la Sûreté du Québec

Saviez-vous que depuis plusieurs années, la Ville de Macamic bénéficie du Programme de parrainage des municipalités de la Sûreté du Québec?

Afin de favoriser une interaction plus directe entre les policiers et les citoyens, la Sûreté du Québec a instauré en 1997 le programme de parrainage des municipalités. Ainsi, les contacts et les échanges avec les intervenants de la municipalité identifiés par l'organisation sont multipliés et des patrouilleurs sont assignés à un même secteur géographique afin d'acquérir une meilleure connaissance des besoins et des ressources de chaque municipalité. En créant un environnement favorable à l'échange d'information avec certains acteurs-clés et partenaires municipaux, la Sûreté du Québec s'assure d'offrir un service de qualité, adapté aux réalités du territoire.

L'élu ou le représentant de la municipalité, le policier-parrain et le chef de poste sont les trois piliers d'un programme de parrainage fort. Le chef de poste et le policier-parrain ont des rôles distincts et complémentaires.

L'échange d'information avec le policier-parrain portera davantage sur des situations ou des événements dont la municipalité est témoin ou sur des informations pertinentes qui lui ont été communiquées. Des échanges périodiques ou ponctuels, selon le besoin, permettent d'agir avant qu'une situation ne dégénère ou qu'un problème ne s'installe pour de bon! Pour sa part, le chef de poste est la référence pour tout ce qui a trait à la Sûreté du Québec et au partenariat avec les municipalités.

#### OBJECTIFS DU PROGRAMME DE PARRAINAGE

- Établir et maintenir une relation privilégiée entre les policiers et certains acteurs-clés de la municipalité;
- Entretenir une ligne de communication qui permet d'anticiper les problèmes, de réagir rapidement aux situations problématiques et d'améliorer la connaissance et la sécurité du milieu;
- Favoriser l'identification, le traitement et la résolution des problèmes locaux en lien avec la sécurité publique et le mandat policier et offrir des réponses locales et adaptées.

#### ENGAGEMENT DU PARRAIN ET DE SON POSTE

- Entretenir avec la municipalité une communication régulière;
- À l'extérieur des rencontres périodiques, assurer une disponibilité pour répondre aux besoins ponctuels;
- Toujours à l'intérieur des limites et des obligations, répondre aux questions et assurer le suivi des actions entreprises.

#### Source :

[http://www.ville.desbiens.qc.ca/media/cms/doccenters\\_mod/19/depliant\\_surete\\_ppm.pdf](http://www.ville.desbiens.qc.ca/media/cms/doccenters_mod/19/depliant_surete_ppm.pdf)

---

**L'équipe de l'Info-Mak vous souhaite de très Joyeuses Fêtes!**



## Le calendrier des activités

<u>Décembre</u>	10	Souper traditionnel des Fêtes du Club de l'Âge d'Or de Macamic à 17 heures, au local du Club de l'Âge d'Or de Macamic. Une soirée suivra avec musique et danse.
	10-11	Marché de Noël au sous-sol de l'église de Macamic
	12	Réunion du conseil municipal à 19 heures
	14	Activité Vie active au Club de l'Âge d'Or de Macamic de 9 heures 30 à 11 heures
	17	Bingo dindes des Chevaliers de Colomb de Macamic conseil 3293 à 19 heures, au sous-sol de l'église
	17	Heure du conte, vers 11 heures, à la Bibliothèque municipale Desjardins de Macamic. Thème : père Noël
	18	Chemin de crèches de Noël de Macamic. Départ à 18 heures 30 de l'église de Macamic
	24	Messe de Noël du 100 <sup>e</sup> à 22 heures, à l'église de Macamic
<u>Janvier</u>	9	Réunion du conseil municipal à 19 heures
	10	Conférence de presse du 100 <sup>e</sup> à 17 heures, à la Bibliothèque municipale Desjardins de Macamic. Lancement de la saison Hiver féérique.
	11	Réunion du Cercle de Fermières de Macamic au local des Fermières situé au Centre Joachim-Tremblay, à 19 heures
<u>Février</u>	5	Soirée de danse avec musiciens du Club de l'Âge d'Or du secteur Colombourg au Centre communautaire, à 19 heures 30, suivie d'un goûter
	6	Réunion du conseil municipal à 19 heures.
	8	Réunion du Cercle de Fermières de Macamic au local des Fermières situé au Centre Joachim-Tremblay à 19 heures

Bingo tous les dimanches à 18 heures 45 au Centre Joachim-Tremblay de Macamic.  
2 500 \$ en prix toutes les semaines. Entrée 15 \$

**Bingo tous les mardis à 18 heures 45**

Centre Joachim-Tremblay de Macamic - Gros lot 1 150 \$ toutes les semaines

Entrée 15 \$

## Heures d'ouverture de la bibliothèque

### Colombourg

Mardi : 11 heures 30 à 13 heures

Mercredi : 11 heures 30 à 16 heures

19 heures à 20 heures 30

### Macamic

Lundi : 14 heures à 16 heures

18 heures 30 à 20 heures 30

Mercredi : 14 heures à 16 heures

18 heures 30 à 20 heures 30

Vendredi : 18 heures 30 à 20 heures 30

Samedi : 10 heures à 12 heures

Voir l'horaire des Fêtes de la  
bibliothèque de **Macamic** à la  
page 16

La prochaine parution de l'Info-Mak sortira le 9 février 2017, **la date limite pour apporter vos textes est le 13 janvier 2017**; veuillez les faire parvenir à l'adresse courriel suivante : [journalvillemacamic@hotmail.com](mailto:journalvillemacamic@hotmail.com).

## eMak : complément électronique de l'Info-Mak

Depuis janvier 2016, certains des textes que nous recevons pour publication sont diffusés dans l'**eMak**, un nouveau média, complément électronique de l'Info-Mak, que vous pouvez consulter sur le site Web de la Ville de Macamic dans la section « Publications »; vous y trouverez, entre autres, des textes qui étaient habituellement publiés dans la « Rubrique informative » de l'Info-Mak.

## Pour nous joindre

Les heures d'ouverture de nos bureaux administratifs à l'hôtel de ville sont du lundi au vendredi de 8 h à 12 h et de 13 h à 16 h 30.

<b>Le numéro de téléphone est le</b>	<b>819 782-4604</b>	<b>Poste</b>
Monsieur Claude N. Morin	Maire	270
Monsieur Denis Bédard	Directeur général	238
Madame Joëlle Rancourt	Adjointe à la direction générale	223
Monsieur Guillaume Ratelle	Directeur des travaux publics	224 ou 239
Madame Annick Gaudet	Inspectrice municipale adjointe à temps partiel	227
Madame Jocelyne Laforest	Secrétaire administrative	221
Monsieur Annick Goulet	Technicien usine de filtration et usine d'épuration	240
Monsieur Yvon Gagné	Coordonnateur des Fêtes du 100 <sup>e</sup>	225

### SERVICES D'URGENCE

Bris d'aqueduc ou d'égout	Service 24 h	Composez le 819 782-4604	poste 5
Police – Service d'incendie – Ambulance			9-1-1

### CENTRE JOACHIM-TREMBLAY

Coordonnatrice en loisirs	Madame Myriam Audet	230
Animateur en loisirs	Monsieur Marco Desforges	231
Bureau de service	Messsieurs Jean Morin et Janick Brière-Auger	234
Madame Lucette Bastien	Resp. des 2 bingos hebdomadaires à temps partiel	231
Restaurant Centre Joachim-Tremblay	Madame Caroline Depont	237
Info-loisirs Horaire des activités		2
Cercle des Fermières		232

### BIBLIOTHÈQUES

Madame Ginette Labbé	Responsable bibliothèque de Macamic	274
Madame Noëlla Royer	Responsable bibliothèque de Colombourg	819 333-5783

### OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION

Madame Suzanne Poliquin	Directrice générale	819 787-6340
-------------------------	---------------------	--------------

### CLUB DE LA FRATERNITÉ

Madame Pauline Goulet	Bénévole	819 782-4866
-----------------------	----------	--------------

Adresse électronique : [macamic@mrcao.qc.ca](mailto:macamic@mrcao.qc.ca)  
 Site Internet : [www.villemacamic.qc.ca](http://www.villemacamic.qc.ca)